GUIDE DE

L'INGÉNIERIE PUBLIQUE TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

pour l'aménagement et le développement des territoires à l'heure de la transition écologique

ÉDITION 2024

Sommaire

L'ingénierie publique c'est quoi ? ..... p 3

LES STRUCTURES D'INGÉNIERIE PAR DOMAINE D'EXPERTISE ..... p 4

LES STRUCTURES D'INGÉNIERIE
ADIL 54-55 ..... p 6
AGAPE ..... p 7
CAUE ..... p 8
CEREMA ..... p 9
Citoyens et Territoires Grand Est ..... p 10
EPFGE ..... p 11
Lorr'Up ..... p 12
MMD 54 ..... p 13
mmH ..... p 14
Pôle entrepreunariat Terres de Lorraine ..... p 15
SCALEN ..... p 16
SDE 54 ..... p 17
SOliHA 54 ..... p 18

LES STRUCTURES D'APPUI ..... p 20
ADEME ..... p 21
ADM 54 ..... p 21
AMRF ..... p 22
Banque des territoires ..... p 22
Conseil départemental 54 ..... p 23
EPA Alzette-Belval ..... p 24
Pays du Bassin de Briey ..... p 24
Pays Terres de Lorraine ..... p 25
PETR Lunévillois ..... p 25
PETR Val de Lorraine ..... p 26
Région Grand Est ..... p 27
Préfecture de Meurthe-et-Moselle ..... p 28
SCoT Nord 54 ..... p 30
Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine ..... p 30
SDIS 54 ..... p 31

L'INGÉNIERIE PUBLIQUE c'est quoi ?

Un guide de l'ingénierie qui résulte d'un collectif

Cette nouvelle édition du Guide de l'ingénierie publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, issu d'une démarche collective initiée en 2017, s'inscrit dans le cadre des pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE) et du comité local de cohésion des territoires (CLCT) qui, sous le pilotage du préfet, associe les structures d'ingénierie des collectivités et de l'État pour l'accompagnement technique et financier des projets locaux et pour l'accompagnement de programmes nationaux (Action Cœur de ville, Petites villes de demain, etc.). Dans ce cadre, dès 2024, l'offre en ingénierie publique sera mobilisée notamment au service des communes rurales du département labellisées au programme «Villages d'Avenir » déployé par l'État.

L'ingénierie, c'est quoi ?

L'ingénierie publique territoriale recouvre l'ensemble des moyens et savoir-faire professionnels dont ont besoin les collectivités territoriales et les acteurs locaux pour conduire le développement ou l'aménagement des territoires, dans les domaines suivants :

- Foncier
- Habitat
- Urbanisme et projet de territoire
- Équipements et aménagements publics
- Attractivité, développement économique
- Citoyenneté - Jeunesse

L'ingénierie consiste dans l'élaboration concrète d'un projet (en réponse à un besoin exprimé) et elle peut intervenir dans les différentes étapes d'un projet par des prestations de :

- Conseil et expertise
- Accompagnement de la collectivité et assistance à maîtrise d'ouvrage
- Conception de projet et maîtrise d'œuvre

Les principales étapes d'un projet

Pour réaliser un projet, les collectivités peuvent se doter de moyens propres ou solliciter des acteurs publics ou privés. Ces prestations entrent, la plupart du temps, dans le champ concurrentiel et sont donc soumises aux règles de mise en concurrence. Toute collectivité qui souhaite mettre en œuvre un projet, s'interroger sur sa situation par rapport aux étapes et besoins d'ingénierie :

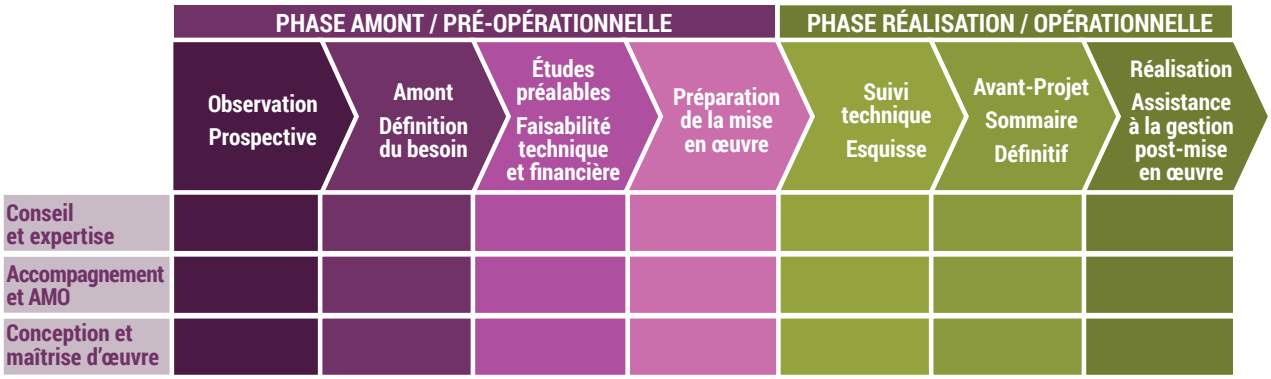

LES STRUCTURES D'INGÉNIERIE par domaine d'expertise

ADIL 54-55
AGAPE
CAUE
mmH
SCALEN
SOliHA 54

Habitat

Accompagnement pour l'organisation d'une offre de services aux particuliers.

AGAPE
CAUE
CEREMA
Citoyens et Territoires Grand Est
EPFGE
MMD 54
mmH
SCALEN
SOliHA 54

Urbanisme et projet de territoire

Accompagnement dans les projets de territoire, d'urbanisme réglementaire, préopérationnel et opérationnel.

AGAPE
Citoyens et Territoires Grand Est
Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Citoyenneté - Jeunesse

Accompagnement dans les projets en matière de jeunesse, d'engagement citoyen, de promotion des valeurs de la République.

H

U

C-J

INGÉN
TERRIT

E

A

F

NIERIE
TORIALE

Équipements et aménagements publics

Accompagnement dans les projets d'aménagement, de voirie, de réseau, d'éclairage public, de bâtiments publics, de projets urbains et d'accessibilité.

- AGAPE
- CAUE
- Citoyens et Territoires Grand Est
- MMD 54
- mmH
- SCALEN
- SOliHA 54
- SDE 54

Attractivité

Accompagnement dans la stratégie de développement économique et touristique.

- AGAPE
- Lorr'Up
- Pôle entrepreneuriat Terres de Lorraine
- SCALEN

Foncier

Accompagnement en ingénierie et planification de projet urbain, foncier et stratégique.

- AGAPE
- CAUE
- EPFGE
- Lorr'Up
- MMD 54
- SCALEN
- SOliHA 54

adil
Agence d'Information sur le Logement de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

© A. Girard-ADIL 54

L'Agence D'Information sur le Logement de Meurthe-et-Moselle et de Meuse (ADIL 54 et 55) est une association qui apporte une information gratuite, complète, neutre et personnalisée sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en lien avec le logement.

Chiffres clés

- 14 permanences mensuelles dans les territoires meurthe-et-mosellans.
- Plus de 10 000 consultations en 2022 (dont 202 à destination de travailleurs sociaux, 83 à destination de collectivités locales et 127 à destination d'administrations ou d'associations).

Consultations possibles

- en face-à-face (sur rendez-vous)
- en visioconférence (sur rendez-vous)
- par téléphone
- par mail

Contact

Stéphanie DELAVAUX
Directrice

48 esplanade Jacques-Baudot
54000 NANCY

03 83 27 62 72

s.delavaux@adil54-55.fr

www.adil54-55.org

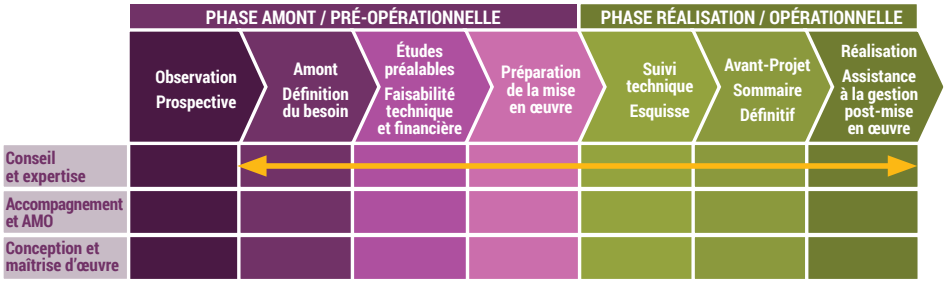

Domaines d'intervention

H HABITAT

- Conseils juridiques, financiers et fiscaux sur la thématique du logement.
- Diffusion d'informations sur demande (lettre d'information mensuelle, revue Habitat Actualité bimestrielle, site internet et remise de brochures).
- Conseils en matière de rénovation énergétique et d'adaptation de l'habitat.
- Organisation de réunions d'information collective (à destination des partenaires ou des particuliers) dans son champ de compétences.
- Formations possibles à destination des partenaires.
- Expertise notamment sur la prévention des expulsions, le traitement des impayés de loyer, la non décence et l'habitat indigne, etc.

Cibles et modalités d'intervention

- Particuliers essentiellement.
- Travailleurs sociaux.
- Collectivités.
- Professionnels.
- Intervention gratuite à l'échelle du département de la Meurthe-et-Moselle.

agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

© M.-S. Thil-AGAPE

Créée en 1993, **l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE)** est l'organisme permanent de conseil et d'étude des collectivités locales du Nord Lorrain transfrontalier en matière d'aménagement et d'urbanisme. De forme associative, elle assiste ces collectivités dans la conception et la mise en œuvre de politiques d'aménagement dans la limite de ses statuts.

Elle tire sa spécificité du périmètre transfrontalier de ses observations, de son implication dans la gouvernance transfrontalière, du polycentrisme de son territoire d'intervention.

Chiffres clés

- 16 salarié·e·s.
- 290 000 habitants couverts sur 1 600 km².
- 60 membres : 7 EPCI, 28 communes, SCoT Nord 54, SCoTAT, État, EPFGE, Sillon Lorrain, Université de Lorraine, bailleurs sociaux, EPA Alzette-Belval, Départements 54 et 57, Région Grand Est, CCI, Pôle Métropolitain Frontalier, SMITRAL.

AGL: Agglomération du Grand Longwy
CAPFT : Communauté d'agglomération Portes de France - Thionville
T2L : Terre Lorraine du Longuyonnais
OLC : Orne Lorraine Confluences
CPH : Cœur du Pays-Haut
CCPHVA : Communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette
CCB3F : Communauté de communes du Bouzonvillois - 3 Frontières

Contact

Julien Schmitz
Directeur

Espace Jean-Monnet
Bâtiment Eurobase 2
54810 LONGLAVILLE

03 55 26 00 10

agape@agape-lorrainenord.eu

www.agape-lorrainenord.eu

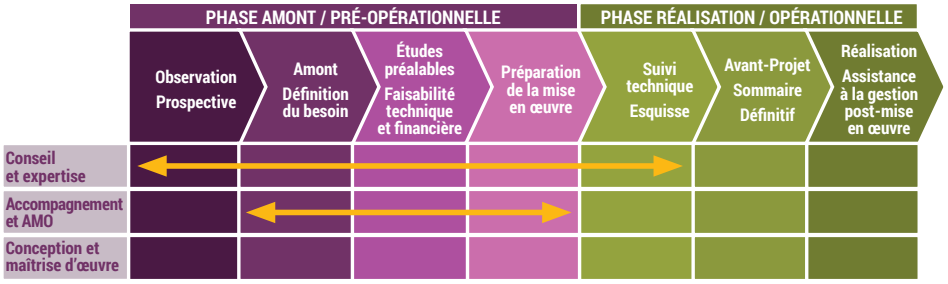

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Élaboration et co-élaboration de documents de planification territoriale et stratégique, notamment PLUi et SCoT.
- Mise en œuvre du SCoT Nord 54 (étude, observation, animation de réunion).
- Assistance en urbanisme et planification (réflexions sur besoins, veille juridique et réglementaire, réalisation de cahier des charges, etc.).
- Accompagnement pour la mise en œuvre de projets de territoire.
- Redynamisation de centres-bourgs et projets de ville.
- Élaboration de Trames Vertes et Bleues (TVB) locales.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Assistance projet urbain : diagnostic et pré-diagnostic, orientations d'aménagement, co-pilotage d'étude.

H HABITAT

- Observation de l'habitat.
- Analyse des besoins de logements et des marchés immobiliers.
- Élaboration et co-élaboration de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).

F FONCIER

- Observatoire du foncier (occupation des sols, marchés fonciers).
- Appui à l'élaboration de stratégies foncières.
- Observatoire des zones d'activité (foncier économique).
- Accompagnement dans la recherche de foncier disponible.
- Observatoire des friches.

A ATTRACTIVITÉ

- Observatoire de l'économie et du commerce.

C-J CITOYENNETÉ - JEUNESSE

- Animation territoriale et concertation.
- Création d'outils pédagogiques (jeu TVB).
- Chiffres clés.

Cibles et modalités d'intervention

Pour bénéficier de l'accompagnement de l'AGAPE, il est nécessaire d'en être membre : collectivités territoriales, syndicats mixtes, personnes morales de droit public et toute personne physique ou morale susceptible d'apporter un concours à l'association.

En Meurthe-et-Moselle, l'AGAPE intervient actuellement sur l'ensemble du Pays-Haut : AGL, CAL, T2L, CCPHVA, CPH et OLC.

54

Meurthe-et-Moselle

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

© Audrey Brantonne-CAUE

Créé dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 et répondant à des missions d'intérêt public, le **CAUE** est une association qui agit à l'échelle départementale pour conseiller, informer et sensibiliser les particuliers et les collectivités à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Financé par la Taxe d'Aménagement et par l'adhésion de ses membres, le CAUE conseille en dehors du champ concurrentiel et en toute indépendance.

L'équipe du CAUE est composée de professionnel·le·s qui détiennent des expertises complémentaires et transversales mises au service de tous les acteurs du cadre de vie.

Chiffres clés

- Plus de 400 collectivités adhérentes.
- Plus de 200 actions de conseil aux collectivités par an.
- Plus de 200 conseils aux particuliers et avis sur autorisations d'urbanisme par an.
- Une vingtaine d'actions de sensibilisation/formation par an (journées thématiques, visites, voyages, expositions, publications, etc.).
- 13 salarié·e·s : architectes, urbanistes, paysagiste, chargés de missions..

Contact

Florian PISKOSZ ROYER
Directeur

48 esplanade Jacques-Baudot
54000 NANCY

03 83 94 51 78

caue@caue54.departement54.fr

www.caue54.fr

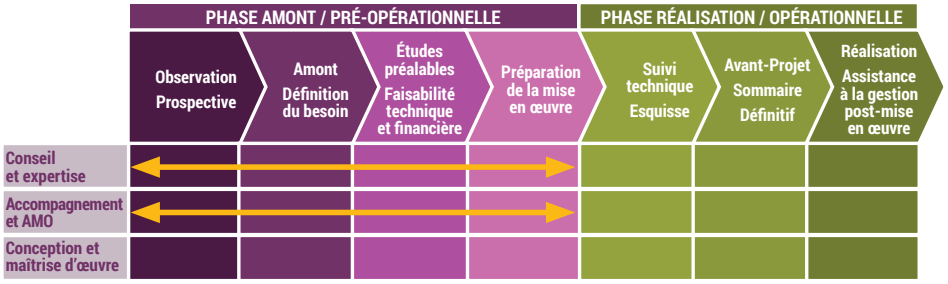

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Élaboration de stratégies d'aménagement et de projets à échelles communale et intercommunale.
- Animation d'ateliers participatifs pour construire une approche globale.
- Accompagnement à la transition et à l'adaptation des territoires.
- Réflexions préalables et accompagnement à l'élaboration d'un PLU(i).
- Expertise sur le droit des sols : avis sur les projets d'urbanisme, les demandes d'autorisation de construire, participation à la formation des instructeurs.
- Sensibilisation/formation à la qualité des projets d'urbanisme et de territoire (journées thématiques, visites et voyages).

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Conseils et orientations stratégiques pour des solutions adaptées aux enjeux, besoins locaux et nouvelles règlementations.
- Prédiagnostics, préfaisabilités, préprogrammation, concertation pour des projets d'aménagement d'espaces publics et paysagers, de constructions neuves, de réhabilitation ou d'extension.
- Accompagnement pour le recrutement de professionnel·le·s adapté·e·s, consultation de maîtrise d'œuvre? d'assistant à maître d'ouvrage, etc.
- Sensibilisation/formation à la qualité des équipements et aménagements publics et paysagers.

H HABITAT

- Accompagnement sur les opérations de logements locatifs communaux (logements séniors et intergénérationnels, logements adaptés aux handicaps, etc.).
- Accompagnement dans la mise en place de politiques locales d'amélioration de l'habitat (démarche globale de rénovation énergétique et architecturale de groupes homogènes d'habitat, accessibilité, ravalement, etc.).
- Conseil aux particuliers (rénovation énergétique, réhabilitation, extension, construction, aménagement des abords, etc.).
- Sensibilisation/formation à la qualité de l'habitat.

F FONCIER

- Accompagnement dans la définition des projets liés à une opération foncière (restructuration d'îlot urbain, création d'espace public, extension urbaine, etc.).

Cibles et modalités d'intervention

Le CAUE conseille et accompagne les collectivités, organismes et particuliers du département. Il convient de le solliciter le plus en amont possible des projets. Les accompagnements approfondis sont réservés aux collectivités adhérentes. Tarif préférentiel pour les adhérents sur les rencontres, voyages d'études, formations.

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) est un établissement public qui réalise des missions d'expertise au service de la transition écologique, énergétique et numérique et de la cohésion territoriale. Il agit à la fois pour le compte des services de l'État et des collectivités territoriales.

Chiffres clés

- 2 500 agents répartis sur 23 sites au niveau national.
- 800 collectivités adhérentes.
- Une agence à Nancy de 90 agents, porte d'entrée de l'établissement pour le département de Meurthe-et-Moselle.

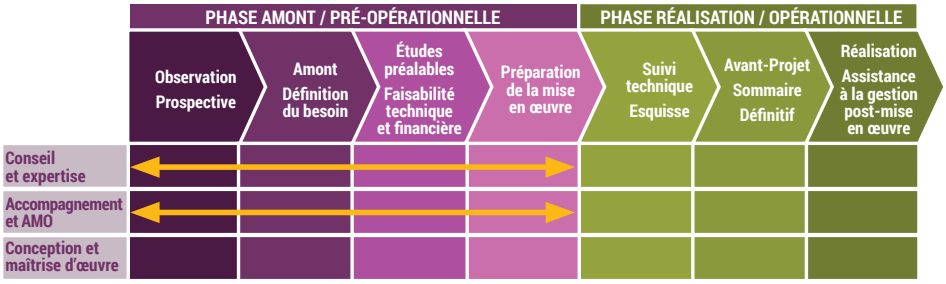

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- AMO dans le cadre de diagnostics et stratégies territoriales (documents d'urbanisme, PCAET, PTRTE, etc.).
- Prise en compte des enjeux liés aux risques (inondations notamment), à l'environnement (nature en ville, gestion des eaux pluviales, adaptation au changement climatique, économie circulaire) et aux mobilités dans les projets d'aménagement.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Diagnostics ouvrages d'art.
- Gestion de patrimoine d'infrastructures de transport (stratégie d'entretien, gestion intégrée, études de résilience, viabilité hivernale).
- Performance énergétique et environnementale des bâtiments.
- Conception des espaces publics pour les adapter au développement des usages multimodaux, notamment marche et vélo.

F FONCIER

- Élaboration d'une politique foncière, outils de connaissance des dynamiques foncières.

Cibles et modalités d'intervention

Le CEREMA intervient principalement pour des missions d'expertise et d'AMO en privilégiant l'innovation et l'expérimentation. Il propose des solutions sur mesure, adaptées aux spécificités de chaque territoire. C'est également un centre de ressources et un organisme prestataire de formations (certifié Qualiopi). Il peut être sollicité par toute collectivité : gré à gré, conventionnement, réponse à appel d'offres. Suite aux évolutions induites par la loi 3DS, il intervient directement sur le mode de la quasi-régie pour les collectivités qui y adhèrent.

Contact

Rémi VELLUET
Directeur de l'Agence de Nancy

71 rue de la Grande Haie
54510 TOMBLAINE

03 83 18 41 41

remi.velluet@cerema.fr

www.cerema.fr

Association loi 1901, **Citoyens et Territoires Grand Est** (anciennement Carrefour des Pays Lorrains), réunit et accompagne les élu·e·s et professionnel·le·s des collectivités locales et de leurs groupements, les acteurs associatifs et socio-économiques de la région Grand Est.

Son action est soutenue notamment par l'État, la Région Grand Est et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, au titre de l'ingénierie et de l'animation territoriale.

Chiffres clés

- 100 adhérent·e·s.
- Un réseau de plus de 50 territoires et fédérations associatives, chambres consulaires, organismes de formation.
- 8,3 ETP dont 7 chargés de mission.

Nouvelles équipes municipales

Citoyens et Territoires met à disposition des élus locaux, sur son site internet, ses ressources et compétences pour les accompagner dans leur mandat.

Contact

Claire POINSIGNON
Directrice

7 rue Alexandre III
54170 COLOMBEY-LES-BELLES

03 83 52 80 62

cpoinsignon@citoyensterritoires.fr

www.citoyensterritoires.fr

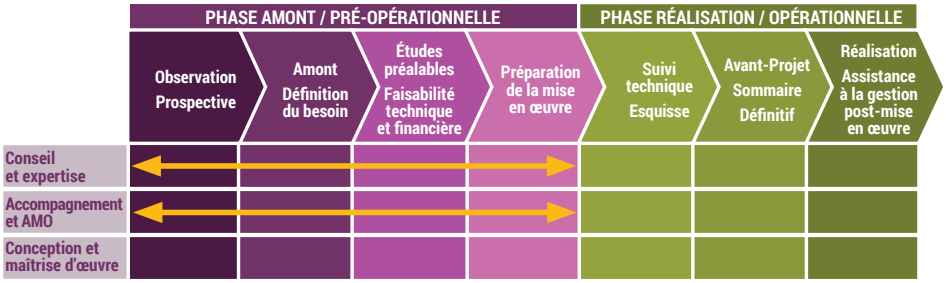

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

Accompagnement de projets de territoire concertés

- Construction / révision d'un projet de territoire global avec les forces vives locales.
- Dans le cadre de chartes de territoire, fusions/extensions, contrats de ville, questions de gouvernance territoriale et de citoyenneté.
- Formalisation des objectifs, apport de méthodologie, médiation, animation de la concertation et formation des équipes à l'animation.

Accompagnement de politiques globales

- Transition écologique et alimentaire, numérique, économique.
- Politique jeunesse, politique sociale locale.
- Inscription des enjeux de la politique de développement durable dans les compétences, le projet de territoire, la planification, les aménagements.

Ingénierie des fonds européens

- En tant que Centre d'Information Europe : orientation et formation de tout porteur de projet sur les fonds structurels et sectoriels mobilisables.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Accompagnement des collectivités dans leur problématique d'aménagement sur le plan de la concertation avec la population locale, notamment par des techniques alternatives d'animation.

C-J CITOYENNETÉ - JEUNESSE

- Animation de débats locaux, de concertation avec le public.
- Formation des élu·e·s et professionnel·le·s aux techniques d'animation innovantes.
- Apport méthodologique sur les instances participatives (conseil citoyen, etc.).
- Formation aux valeurs de la République et à la laïcité.
- Accompagnement à la mise en place de politiques jeunesse et projets éducatifs de territoire.

Cibles et modalités d'intervention

- Élu·e·s, technicien·ne·s et partenaires des territoires du Grand Est : communes, intercommunalités, pays/PETR, GAL, SCoT, etc.
- Tarif préférentiel pour les adhérents sur les interventions et prestations.
- Des ressources en ligne accessible à tous, newsletters, podcasts...
- Des rencontres locales et régionales thématiques, des visites de projet, des temps de partage d'expériences, des webinaires...
- L'équipe, formée à la facilitation du changement, intervient toujours en co-construction avec les acteurs, dans une posture d'accompagnement et une méthode sur-mesure adaptée au contexte local.

epfge

Etablissement Public Foncier de Grand Est

Créé en 1973, l'**Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE),** est un opérateur public de l'État au service des projets des personnes publiques. Son territoire d'intervention s'étend aux départements lorrains (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges) et champardennais (Aube, Ardennes, Haute-Marne et Marne).

L'EPFGE procède à l'acquisition puis au portage de biens fonciers ou immobiliers pour le compte des collectivités ou plus largement des organismes publics (comme des bailleurs sociaux). Il peut également conduire des études et des travaux, lourds quand le recyclage s'impose, ou de gestion pendant le portage.

Il mobilise ses moyens techniques, juridiques et financiers conjointement avec les collectivités pour faciliter la mise en œuvre de leurs projets avec le souci permanent de la sobriété foncière.

Chiffres clés

- 91 collaborateurs.
- 35 M € pour l'activité foncière.
- 20 M € pour l'activité études et travaux.

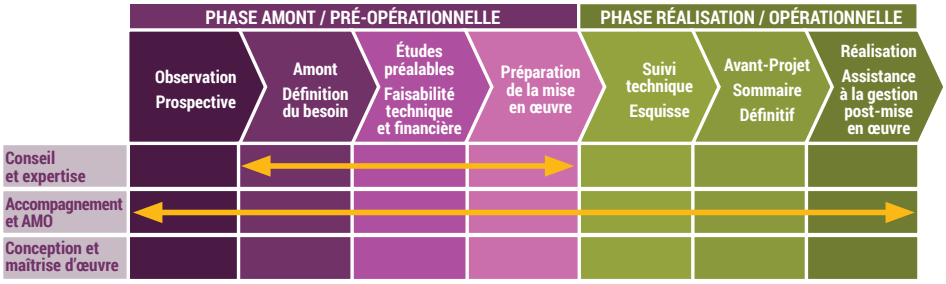

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE ET F FONCIER

Études : garantir un cadre financier et un calendrier clair (cofinancement maximum de 50 % à 80 %).
Les études de vocation, de faisabilité ou de stratégie foncière sont des outils qui permettent de préciser le projet et de définir les moyens financiers pour maîtriser les interventions dans les délais.

Acquisition du foncier / Acquérir dans un schéma d'ensemble.
Les acquisitions foncières permettent la réalisation de projets de logements, de locaux d'activité, de commerces ou d'équipement structurant selon les besoins.

Travaux : préparer les biens en vue du projet (cofinancement maximum de 50 % à 100 %).
L'EPFGE cofinance la maîtrise d'œuvre et les travaux de déconstruction/désamiantage, de gestion des pollutions, de clos ouverts et de mise en sécurité des sites.

Cession du foncier : céder les biens pré-aménagés ou non
Les cessions interviennent dans le cadre des délais fixés par la convention (en général 5 ans). Le remboursement des coûts d'acquisition et des charges durant le portage est proposé sur la base d'un échéancier annuel.

Projet de la collectivité : reprendre pour aménager

Cibles et modalités d'intervention

L'EPFGE intervient pour le compte d'EPCI, communes et groupements de communes, bailleurs sociaux.

Contact

Sébastien AGAMENNONE
Directeur Territorial
Marne - Meurthe-et-Moselle - Meuse

Rue Robert-Blum
54701 PONT-À-MOUSSON

03 83 80 02 34 / 06 72 42 41 91

sebastien.agamennone@epfge.fr

www.epfge.fr

Lorr'up

Lorr' Up est née fin 2021 de la volonté des élu·e·s de la Région Grand Est et des 13 intercommunalités du Sud Meurthe-et-Moselle (Métropole du Grand Nancy, Bassin de Pont-à-Mousson, Terres touloises, Bassin de Pompey, Seille et Grand Couronné, Sânon, Pays de Colombey et du Sud Toulois, Moselle et Madon, Pays du Sel et du Vermois, Territoire de Lunéville à Baccarat, Vezouze en Piémont, Pays du Saintois, Meurthe-Mortagne-Moselle) de disposer d'une agence de développement économique au service des entreprises et des collectivités.

Chiffres clés

- 18 collaborateurs.

Contact

Charly LALO
Directeur général de Lorr' Up – Agence de développement économique Nancy Sud Lorraine - Médiaparc

4 rue Jacques-Villermaux
54000 NANCY

03 55 40 99 66

charly.lalo@lorr-up.fr

www.lorr-up.fr

© G. Berger-CD54

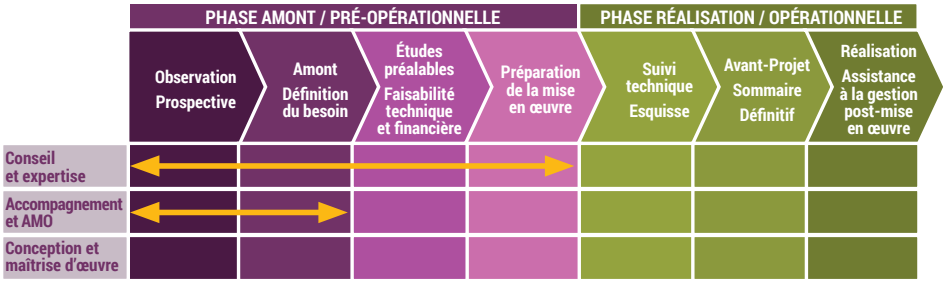

Domaines d'intervention

F FONCIER

- Solutions foncières et immobilières.
- Transition énergétique et écologique.

A ATTRACTIVITÉ

Ingénierie de projet au service des territoires, accompagnement des entreprises dans leur développement avec l'ensemble des partenaires et appui des filières-clés et réseaux économiques

- Aides et financements.
- Structuration de leurs projets de développement.
- Transformation digitale.
- Animations économiques par filières d'excellence.
- Développement des liens entre les entreprises et la recherche.
- Accueil et implantation d'activités nouvelles.
- Renforcement de l'écosystème économique.
- Relance par le local et renforcement des chaînes de valeur.
- Mise en place de projets partenariaux intégrant des entreprises, des acteurs du développement et de l'innovation.

Cibles et modalités d'intervention

Lorr' Up appuie les collectivités du Sud Meurthe-et-Moselle dans leurs projets de développement économique : aménagement foncier, requalification de friches et de locaux vacants, commercialisation, relocation et implantation d'entreprises.

En lien avec les communautés de communes et ses partenaires, elle accompagne les entreprises du territoire, quels que soient leur projet et leur taille.

Un responsable de développement économique référent est entièrement dédié à chaque Pays : Val de Lorraine, Terres de Lorraine, Pays du Lunévillois, plus un pour la Métropole du Grand Nancy et la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois.

MMD 54
MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

© F. Seidel

Meurthe & Moselle Développement, agence technique départementale créée par le Département en 2014, apporte conseils et accompagnements aux collectivités dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets. Les interventions de l'agence relèvent de l'expertise technique, transversale et opérationnelle. MMD 54 aide ainsi les collectivités à vérifier la faisabilité de leurs projets, à solliciter les bons interlocuteurs techniques et financiers et à mettre en œuvre les bonnes procédures.

Chiffres clés

- 547 collectivités adhérentes :
- 380 projets accompagnés depuis la création de MMD 54 :
  - 133 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
  - 179 en matière de voirie et d'ouvrages d'art
  - 66 en matière d'urbanisme et d'aménagement
- Plus de 230 collectivités parmi les plus fragiles bénéficiant de conseils réguliers à travers les conventions d'assistance technique du Département (suivi des stations, des réseaux d'assainissements, conseils en voirie).

Contact

Cécile CALIN
Directrice

48 esplanade Jacques-Baudot
54000 NANCY

03 83 94 56 92 / 06 12 06 65 85

ccalin@mmd54.org

mmd54@mmd54.org

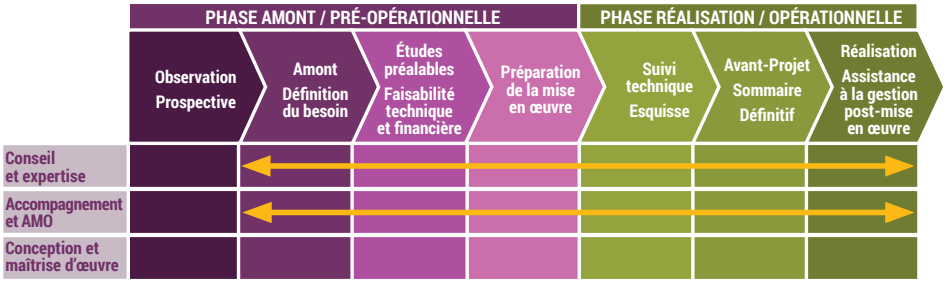

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Information / formation des élus sur la réglementation et son évolution (PLU, PLUi).
- Conseils en matière d'urbanisme réglementaire (PLU/PLUi) et opérationnel, de fiscalité et d'aménagement.
- AMO, procédures d'évaluation des PLU/PLUi.
- Appui à la réalisation d'opération d'aménagement.
- Accompagnement opérationnel des bourgs-centres.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Assistance technique et conseil en matière de voirie, d'aménagement et d'ouvrages d'art

- Diagnostic voiries et ouvrages d'arts.
- AMO pour études de travaux : voiries, ouvrages d'arts, mobilités douces et aménagement.
- Groupements de commandes.
- Plans de circulation.
- Conseils relatifs aux obligations et entretien des ponts, appui à la mise en place d'un programme de surveillance.

Assainissement / eaux pluviales

- Assistance à la réalisation d'études (transfert de compétences, diagnostic, de zonage d'assainissement, etc.).
- Assistance technique en matière de stations et réseaux.
- Appui à la réalisation de travaux d'assainissement, conseils sur la gestion des eaux pluviales.

Eau potable

- Appui à la réalisation de schémas directeurs.
- AMO travaux d'eau potable, protection de la ressource en eau.
- Conseil sur la protection des captages.
- Aide au renouvellement et au suivi de délégation de service public.

Ingénierie de projet et financière

F FONCIER

Conseil dans le choix et la mise en œuvre de projets et d'outils fonciers (procédure d'acquisition, d'expropriation, d'état d'abandon, etc.).

Cibles et modalités d'intervention

MMD 54 a le statut d'un établissement public administratif et intervient selon le principe du quasi-régie : les collectivités doivent être adhérentes pour pouvoir bénéficier de prestations. Selon les cas, celles-ci font l'objet de marché de prestations ou relèvent de conventions d'assistance technique réglementaire en lien avec le Département.

meurthe & moselle HABITAT

Office Public de l'Habitat rattaché au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, **Meurthe & Moselle Habitat** est un acteur majeur de l'habitat et de l'aménagement des territoires. Il construit, améliore et gère près de 14 500 logements répartis sur 150 communes du département.

Véritable partenaire des collectivités, mmH propose des solutions d'habitat sur mesure, adaptées à la diversité des besoins des territoires, et accompagne la réalisation de nombreux équipements publics.

Chiffres clés

- 7 agences de proximité en Meurthe-et-Moselle.
- 185 salarié·e·s.
- Patrimoine de 14 200 logements.
- 200 logements construits par an.
- 50 logements/an aménagés pour des personnes âgées et en situation de handicap.
- 30 événements festifs par an pour encourager le lien social.

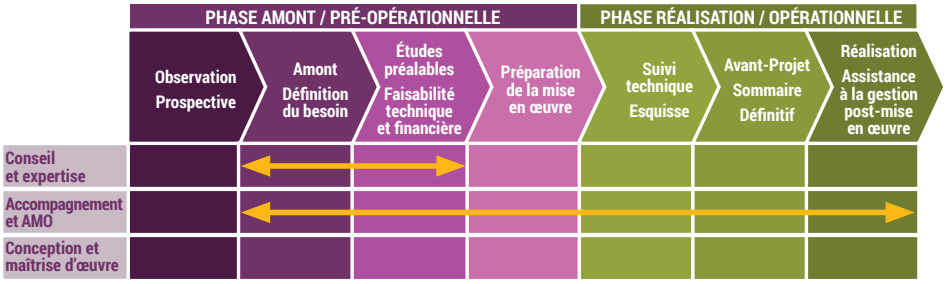

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Aménagement opérationnel : revitalisation de centre-bourg, petites villes de demain.
- Opération de renouvellement urbain.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Conduite d'opération / transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'équipements publics pour le compte des collectivités : crèche, périscolaire, maison des solidarité, gendarmerie, mairie, etc.

H HABITAT

Politiques locales de l'habitat, conseils aux collectivités

- Construction, acquisition et réhabilitation de logements (immeubles, résidences, appartements, maisons, pavillons).
- Conduite d'opérations immobilières.
- Vente, gestion de copropriétés et programme d'accession à la propriété.
- Prise en compte du vieillissement et du handicap, avec le développement d'un parcours résidentiel adapté et la mise en place d'un référentiel Habitat Séniors.
- Animation de quartier.

Aides aux particuliers

- Vente, gestion de copropriétés.
- mmH Promotion : accession à la propriété en vente en état futur d'achèvement (VEFA) ou en location-cession.

Cibles et modalités d'intervention

Collectivités locales de Meurthe-et-Moselle par convention.

Contact

Audrey DONY
Directrice générale adjointe
adony@mmhabitat.fr

Patrick MALARD
Responsable du développement immobilier
pmalard@mmhabitat.fr

33 boulevard de la Mothe
54000 NANCY

03 83 17 55 55

www.mmhabitat.fr

Le pôle entrepreneuriat Terres de Lorraine est un service du pays Terres de Lorraine qui accompagne la création, l'hébergement et le financement d'entreprises.

Chiffres clés

- 6 salarié·e·s.
- 350 porteurs de projet accompagnés pour une centaine de créations d'entreprises par an.
- Animation de 4 pépinières d'entreprises à Neuves-Maisons, Écrouves, Allain, et Favières (Métiers d'Art) :
  - 45 projets financés et environ 500 000 € de prêts d'honneur et BPI alloués sur le territoire par la PFIL Initiative Terres de Lorraine
  - Une quarantaine d'entreprises hébergées
  - Une vingtaine d'animations collectives à destination des entrepreneurs

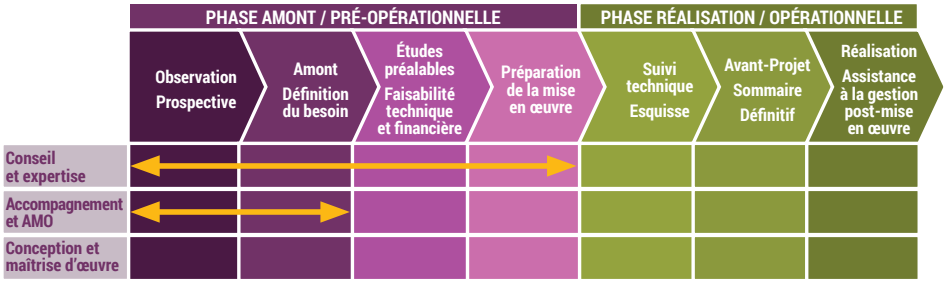

Domaines d'intervention

A ATTRACTIVITÉ

- Accompagnement des créateurs d'entreprises.
- Financement des créateurs/repreneurs d'entreprises (via la Plateforme Initiative Terres de Lorraine).
- Hébergement des créateurs d'entreprises (le Pôle Entrepreneuriat est pépinière d'entreprises en lien avec les communautés de communes).
- Organisation d'animations collectives pour les entrepreneurs du territoire.
- Appui à la commercialisation (étude de prix, conventions commercialisateurs, etc.).
- Animation territoriale (animation locale de la chaîne d'appui à la création, co-portage avec le Département du comptoir de l'économie solidaire Terres de Lorraine, plateforme de rénovation énergétique, etc.).

Cibles et modalités d'intervention

Sur Terres de Lorraine, les 4 communautés de communes Terres touloises, Moselle et Madon, pays du Saintois et pays de Colombey et du sud Toulois ainsi que les partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprises financent ce service mutualisé pour accompagner gratuitement les créateurs d'entreprises.

Le pôle entrepreneuriat assure des permanences à Neuves-Maisons, Toul, Colombey-les-Belles et Tantonville.

Contact

Amélie FREIHUBER
Responsable du pôle entrepreneuriat

240 rue de Cumène
54230 NEUVES-MAISONS

03 83 15 67 00

amelie.freihuber@terresdelorraine.org

http://paysterresdelorraine.org

SCALEN
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE

© P. Taton - SCALEN

SCALEN Agence de Développement des Territoires Nancy Sud Lorraine accompagne les collectivités et les acteurs locaux depuis 1975 (ex-ADUAN). Appartenant aux réseaux des Agences d'Urbanisme (FNAU), elle analyse les dynamiques territoriales, contribue à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et accompagne les territoires dans leur stratégie de transition.

Chiffres clés

- 38 collaborateurs (urbaniste, architecte, sociologue, statisticiens, etc.).

*Membres : État, Région Grand Est, Départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, Métropole du Grand Nancy, agglomérations d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges, intercommunalités : Lunéville à Baccarat, Pays de Pont-à-Mousson, Seille et Grand Couronné et Meurthe-Mortagne-Moselle ; SCoTs du Sud54 et des Vosges Centrales, PETR Lunévillois, Sillon Lorrain, EPFGE, Chambres consulaires, Université.

Contact

Pascal TATON
Directeur général

49 boulevard d'Austrasie
54008 NANCY CEDEX

03 83 17 42 04

ptaton@agencescalen.fr

www.agencescalen.fr

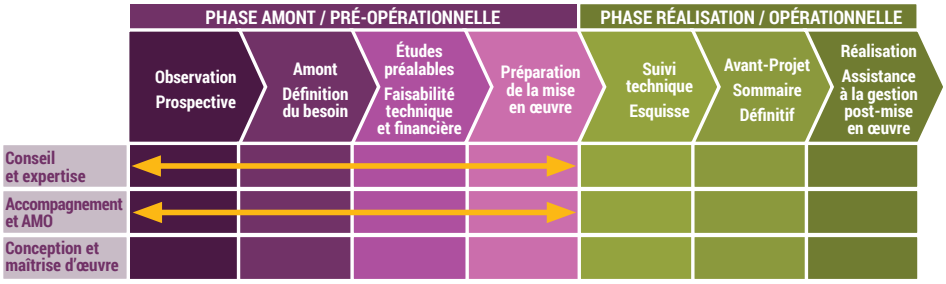

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Élaboration, révision, modification de documents de planification territoriale (PLU, PLUi, PDU, SCoTs).
- Analyse des dynamiques sociodémographiques (prospective, effectifs scolaires, profils de population, etc.).
- Élaboration de projets de territoire, schémas de services et animation d'ateliers de concertation.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Diagnostics urbains, propositions d'aménagement, programmation et projets urbains.
- Études d'opportunités, pré-opérationnelles, propositions de programmation (habitat, activités, équipement).
- Analyses prospectives effectifs et équipements scolaires, petite enfance, seniors.

H HABITAT

- Observation : parc, marché, peuplement, etc.
- Élaboration de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).
- Animation de réflexions partagées avec les professionnel·le·s.
- Diagnostic d'accessibilité aux services (Convention Territoriale Globale, ABS).
- Adéquation de l'offre de soins aux besoins de la population, animation écosystème Santé.

F FONCIER

Observatoires immobiliers et fonciers, études des potentiels et appui à l'élaboration de stratégies foncières, friches.

A ATTRACTIVITÉ

- Analyse du tissu économique, du marché de l'emploi et de l'offre territoriale (foncier, immobilier, services, etc.).
- Appui à l'élaboration de stratégies économique et commerciale.
- Observatoires des zones d'activité.
- Analyse de rayonnement et de relations internationales.

Cibles et modalités d'intervention

- Appui aux membres de SCALEN dans le cadre du financement de son Programme Partenarial d'Activités. Peuvent en être membres les communes et les EPCI ainsi que les personnes morales chargées d'une mission de service public ou d'intérêt général*.
- SCALEN peut également intervenir en contrat dans le cadre des procédures de marchés publics.
- L'aire d'intervention de SCALEN est le Sud Lorrain (Sud 54, Vosges et Sud Meuse).

Le **SDE 54** est l'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité en Meurthe-et-Moselle (hormis sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy). Les collectivités, propriétaires de leurs réseaux électriques, sont rassemblées au sein du SDE 54 qui assure :

- le contrôle de la qualité du service public,
- des aides financières et la maîtrise d'ouvrage des travaux de dissimulation des réseaux électriques, éclairage public, de communications électroniques,
- la valorisation des certificats d'économies d'énergie.

Le SDE 54 est compétent en matière d'IRVE :

- Installation et financement des bornes de recharge.
- Exploitation et supervision.

Chiffres clés

- 1 marché avec 9 entreprises et 5 bureaux d'études pour la réalisation des travaux d'enfouissement sur les 570 communes du SDE54.
- 30 communes/an pour l'enfouissement de réseaux : 5,5 M€.
- 150 dossiers/an sur le financement d'éclairage public : 500 à 600 K€/an.
- 80 dossiers/an pour les C2E : 150k€/an.
- La coordination d'un groupement de commandes IRVE regroupant 26 collectivités du département.

Contact

Stéphane CUNAT
Directeur

Centre Delta Affaires
110 Rue des 4 éléments 54340 POMPEY

Standard : 09 70 51 09 24

stephane.cunat@sde54.fr

www.sde54.fr

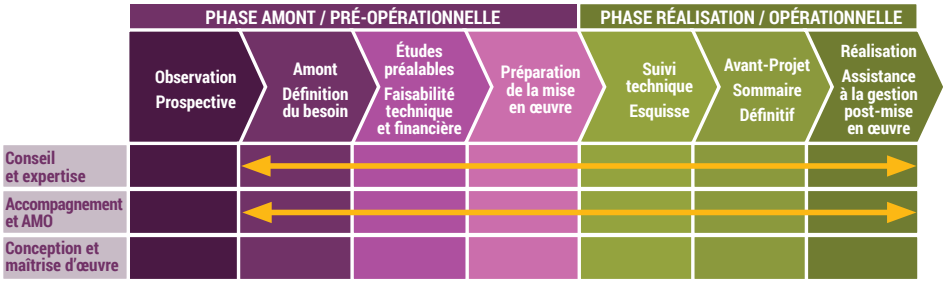

Domaines d'intervention

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Le SDE 54 est autorité de contrôle du service public de la distribution d'électricité :

- Contrôle de la bonne distribution d'électricité (mesures de chute de tension, microcoupure, etc.).
- Assistance technique et juridique des collectivités pour toutes leurs problématiques liées au réseau électrique (facturation d'électricité, compteurs, travaux réalisés par Enedis, déplacement d'ouvrages, raccordements électriques, etc.).

Le SDE est maître d'ouvrage des travaux d'enfouissement du réseau électrique concédé à Enedis.

Il apporte son expertise et son assistance dans l'accompagnement technique des collectivités et la réalisation de travaux d'enfouissement de l'ensemble des réseaux secs sur demande des collectivités :

- Élaboration du dossier avant-projet sommaire et financement des travaux d'enfouissement des réseaux secs (environ 20 % d'aides en moyenne).
- Étude et conseil de projet et de maîtrise des consommations d'électricité en éclairage public.
- Financement d'investissement dans l'éclairage public (en moyenne 11 % d'aide).
- Valorisation de Certificat d'économies d'Énergie (C2E).
- Réalisation et suivi d'un schéma directeur départemental pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Coordination d'un groupement de commandes départemental pour la fourniture, la pose, la mise en service et l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le SDE 54 est compétent en matière d'Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques (IRVE) pour les collectivités qui lui transfèrent cette compétence et pour les IRVE qui répondent au schéma, il prend en charge :

- 70 % du coût HT des investissements
- 50 % du coût résiduel d'exploitation

Cibles et modalités d'intervention

- EPCI de Meurthe-et-Moselle et leurs communes (sauf Métropole du Grand Nancy et Saulnes).
- Gratuit pour l'assistance, le conseil, les activités sur les réseaux et actions de maîtrise des consommations d'électricité.
- Convention de mise à disposition de ressources pour la valorisation des C2E.
- Convention pour la réalisation de travaux d'enfouissement.
- Convention de gestion ou transfert de compétence pour la gestion des bornes de recharge.

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MEURTHE-ET-MOSELLE

SOLiHA Meurthe-et-Moselle (SOliHA 54 ex CAL SOLiHA) est un organisme d'intérêt général, entreprise solidaire d'utilité sociale, reconnue par les pouvoirs publics pour :

- Accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'urbanisme, d'habitat privé et social et de requalification urbaine.
- Conseiller les particuliers dans leurs projets de réhabilitation ou d'aménagement de leur logement (rénovation thermique, mise aux normes, etc.).
- Aider les personnes âgées ou handicapées dans l'adaptation et l'amélioration de leur habitat.

SOLiHA 54 est également un acteur de la gestion et de l'intermédiation locative sociale en sa qualité d'Agence Immobilière Sociale (AIS).

Chiffres clés

- Un conseil d'administration de 25 administrateurs (Département, collectivités locales, bailleurs sociaux, Action Logement Service, CAF, UDAF associations, etc.).
- Une équipe de 21 salarié·e·s.
- Chiffre d'affaires : 1,5 M€.
- Résultats d'activités : environ 50 missions animées et 900 dossiers d'amélioration de l'habitat traitées annuellement, correspondant à 12,8 M€ de travaux réalisés à l'aide de 5,7 M€ de subventions mobilisées.

Contact

Olivier TRITZ
Directeur

12 rue de la Monnaie - BP 60315
54006 NANCY CEDEX

03 83 30 80 60

soliha54@soliha.fr

www.cal54.org

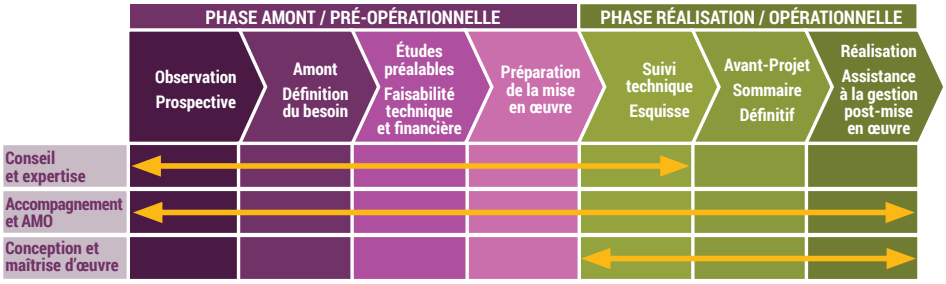

Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Études stratégiques (Petites villes de demain, bourgs centres, etc.).
- Élaboration, révision de PLH.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- AMO et maîtrise d'œuvre pour la construction/réhabilitation d'équipements publics.
- Diagnostics d'accessibilité des ERP et d'accessibilité urbaine.

H HABITAT

Politiques locales de l'habitat, conseils aux collectivités :

- Diagnostics territoriaux et de l'habitat, volet Habitat des Plans Locaux d'Urbanisme, Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), observatoires de l'habitat.
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat classique et Renouvellement Urbain (OPAH et OPAH-RU), ravalements des façades.
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) à l'élaboration de projets d'amélioration de l'habitat.
- Diagnostics et conventions Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
- Mise en place du Permis de louer.
- Maîtrise d'œuvre pour la construction et la réhabilitation des logements locatifs.
- Gestion locative adaptée et intermédiation locative sociale en qualité d'Agence Immobilière Sociale (AIS).
- Gestion locative, financière et administrative du FSL pour le Département.

F FONCIER

- Diagnostics et programmes d'actions fonciers.
- Fiches d'observation - suivi.

Cibles et modalités d'intervention

- Département de Meurthe-et-Moselle, collectivités locales par conventions ou marchés publics, organismes publics, bailleurs sociaux.
- Particuliers par prestations d'AMO entièrement prises en charge par l'ANAH : propriétaires bailleurs, propriétaires occupants sous conditions de revenus, personnes âgées ou handicapées.
- Partenariat avec les agences d'urbanisme.

© SARL 4Vents

LES ORGANISMES D'APPUI

Ayant leur propre ingénierie interne pour intervenir dans leur périmètre territorial, ils complètent le panorama. Ils constituent des ressources complémentaires pour les collectivités face à leur problématique d'aménagement et de développement.

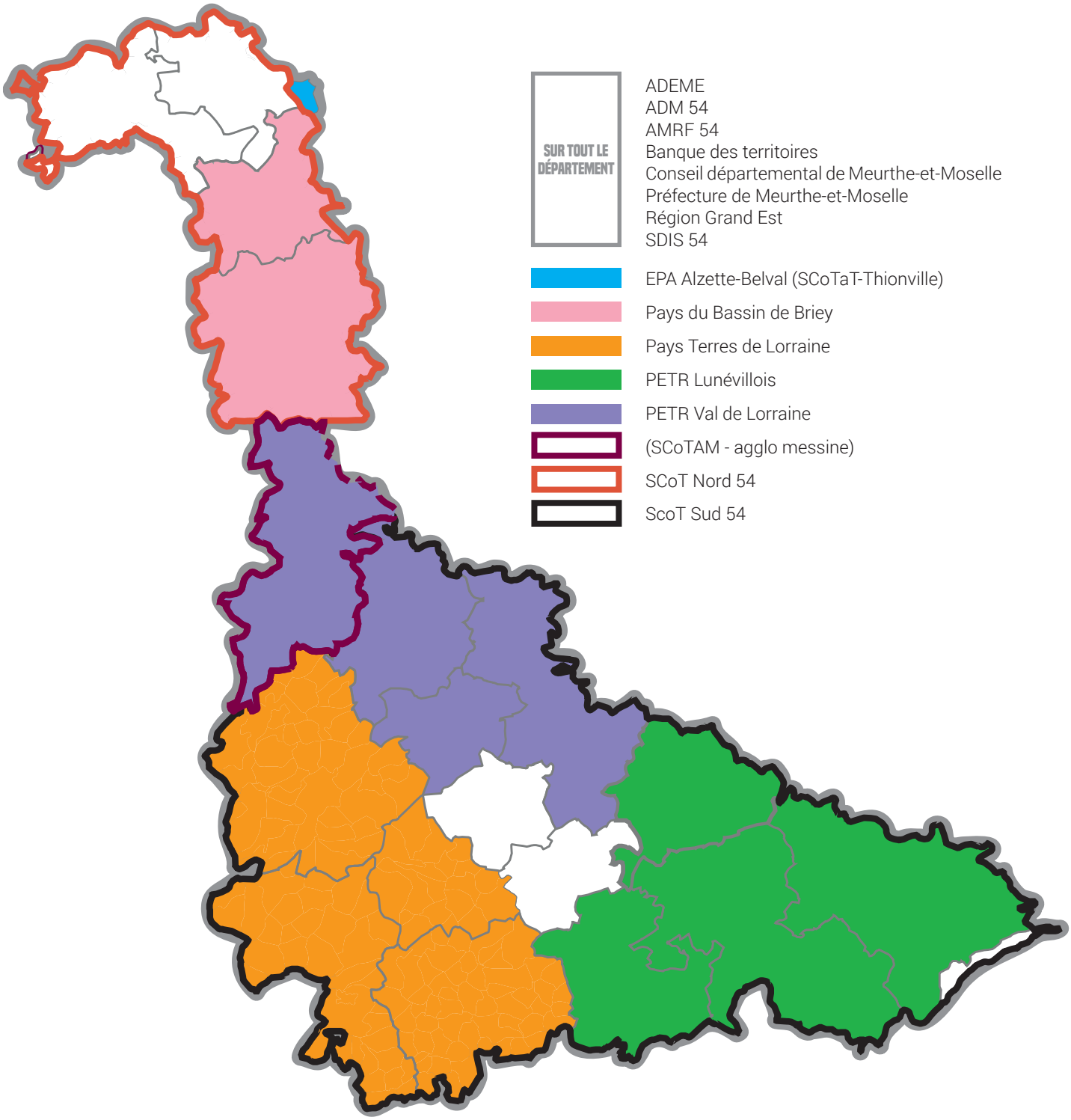

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Agence de la transition écologique (ADEME) en Grand Est participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des déchets, de la transition énergétique et écologique.

Contact

Christophe REIF
Directeur régional délégué

Site de Metz (siège)
34 avenue André-Malraux 57000 METZ

03 87 20 02 90

https://agirpourlatransition.ademe.fr

Thématiques

- Énergie
- Économie circulaire
- Mobilité
- Qualité de l'air
- Adaptation au changement climatique
- Sols

Mode d'action

Sur tous les fronts, l'ADEME mobilise les citoyen·ne·s, les acteurs économiques et les territoires. Elle leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Elle conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

ADM 54
Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle

Créée en 1954, l'**Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM 54)**, relais départemental de l'AMF, est une force de proposition, de médiation et d'interpellation à l'écoute et au service de tous les maires et présidents d'EPCI pour défendre et promouvoir les intérêts de la commune et des intercommunalités.

Contact

Rose-Marie FALQUE
Présidente

Site Sadoul
80 boulevard Foch
54520 LAXOU

03 83 28 54 00

secretariat@adm54.asso.fr

www.adm54.asso.fr

Thématiques

Regroupant quasiment toutes les communes et communautés de communes du département, l'ADM 54 a notamment pour but de :

- permettre aux adhérents de mettre en commun leur activité et leur expérience pour la défense des droits et intérêts dont ils ont la garde, et de mener à bien l'étude de toutes les questions concernant l'administration des communes et intercommunalités, leur coopération et leurs rapports avec les pouvoirs publics, les personnels territoriaux, la population, etc.
- faciliter aux adhérents l'exercice de leurs fonctions, en leur apportant les renseignements et conseils nécessaires ;
- informer et former les élu·e·s de Meurthe-et-Moselle.

Mode d'action

Avec un budget de 2,4 M € et 21 salariés, l'ADM54 est agréée, depuis 1994, par le ministère chargé des collectivités territoriales pour la formation des élus locaux et pour le service civique en 2011.

Service formation
2 000 élu·e·s suivent chaque année les actions d'information et de formation de l'ADM 54 : retrouvez le catalogue des formations et inscriptions sur le site internet.

Service informatique
6 informaticiens offrent un service clé en main à plus de 520 adhérents : installation de logiciels performants, animation des clubs utilisateurs, formations, maintenances téléphoniques et sur site, mises à jour, dématérialisation et diffusion de l'application IntraMuros qui permet à tout habitant de recevoir les actualités du territoire.

Service juridique
6 juristes répondent quotidiennement à de nombreuses demandes des adhérents liées à l'exercice du mandat d'élu : marchés publics, conseil municipal, urbanisme, voirie, chemins ruraux, état civil, enseignement, etc. Le service juridique a développé une expertise en matière d'intercommunalité (exercice des compétences, mutualisation, finances, etc.).

AMRF
Association des Maires Ruraux de France

L'AMR 54 est une « antenne » de l'Association des Maires ruraux de France (AMRF), un réseau qui fédère près de 10 000 communes de France. En 2023, près de 155 communes de Meurthe-et-Moselle sont adhérentes à l'AMR 54.

Contact

Florence PICARD
Présidente

3 rue de la Mairie
54210 COYVILLER

06 80 88 99 19

mairesruraux54@gmail.com

Thématiques

- La défense et la promotion des enjeux spécifiques de la ruralité.
- Le développement des services publics.
- La lutte contre la désertification et l'équité dans l'aménagement du territoire.

Mode d'action

Grâce à ce lien avec l'AMRF, les communes rurales adhérentes à l'AMR 54 peuvent bénéficier :

- des publications AMRF : journal mensuel, site et lettres d'information ;
- de différents services : site internet clé en main (campagnol.fr), aide à la recherche de financements, service de mise en location d'espaces publics de télétravail, dépannage juridique ;
- d'un accompagnement sur-mesure : modèle de courriers, aide à la représentation.

BANQUE des TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

La Banque des Territoires est une direction de la Caisse des Dépôts et consignations créée en mai 2018. Elle regroupe les offres de la Caisse des Dépôts et de ses filiales au service des territoires. Elle est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts. Elle mobilise 20 milliards d'euros par an pour financer les projets des collectivités et des acteurs du logement social.

Contact

Véronique BEC
Directrice territoriale 54 et 88

Bâtiment Quai Ouest
35 avenue du XX^{e} Corps
54000 NANCY

03 83 39 32 00

veronique.bec@caissedesdepots.fr

grand-est@caissedesdepots.fr

Thématiques

La Banque des Territoires propose des services de conseil, de financement, d'accompagnement opérationnel des projets dans des thématiques telles que l'aménagement foncier, le développement économique, l'économie sociale et l'innovation, l'énergie, l'environnement, l'habitat, les infrastructures numériques, les données, la jeunesse, l'éducation et la formation, la mobilité, la santé, le vieillissement, les services bancaires, ou encore le tourisme, la culture, les loisirs.

La Banque des Territoires accompagne aussi la relance pour le commerce, l'habitat, l'inclusion numérique, la reconquête industrielle, le tourisme, la transition écologique et énergétique, le Très Haut Débit, les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Mode d'action

La Banque des Territoires propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêt et en investissement pour accompagner les collectivités locales, les entreprises publiques locales, les organismes de logement social, les professions juridiques et les entreprises et acteurs financiers.

Le **Conseil départemental**, chef de file des solidarités humaine et territoriale, accompagne les collectivités et ses partenaires dans le cadre de son projet départemental.

En matière de solidarité territoriale, son action se traduit dans plusieurs domaines thématiques (voir ci-contre.) par de l'ingénierie, du conseil et du financement des projets territoriaux. Le Conseil départemental soutient financièrement MMD54, le CAUE ainsi que plusieurs organismes d'appui en ingénierie.

*Retrouvez le dispositif **Appui aux territoires 54** sur meurthe-et-moselle.fr, rubrique Les territoires*

Contacts

Conseil départemental 54
48 esplanade Jacques-Baudot CO 900 19
54000 NANCY

meurthe-et-moselle.fr

Frédéric LONCHAMPT
Direction de l'accompagnement à la transition écologique
Patrimoine naturel, foncier
03 83 94 53 94
transitionecologique@departement54.fr

Thierry DURAND
Direction Infrastructures et mobilités
Routes, nouvelles mobilités
03 83 94 53 41
DGATER-DIM@departement54.fr

Isabelle ARTS
Direction du Développement
Habitat/logement, SIG, ESS, Europe tourisme/attractivité
03 83 94 56 84
diter-developpement@departement54.fr

Claude SCHMITT
Direction de l'Éducation
Culture, citoyenneté, jeunesse
03 83 94 53 85
clschmitt@departement54.fr

Nicolas LOUIS
Médiathèque départementale
03 83 90 87 50
mediatheque54@departement54.fr

Thématiques

Patrimoine naturel
- Assistance technique et financière aux porteurs de projets : biodiversité, espèces patrimoniales, paysages, continuités écologiques, randonnée et ressource en eau.
- Appui méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement et de transition écologique.

Foncier
- Ingénierie foncière aux collectivités par la mise en œuvre d'outils de compétence départementale (échanges et cessions d'immeubles ruraux, etc.).
- Appui technique aux collectivités pour la mise en œuvre d'outils pour leur compétence (biens vacants et sans maître, etc.).
- Assistance technique réglementaire (confiée à MMD 54) : eau, assainissement, voirie et aménagement.

Système d'Information Géographique (SIG)
- Mise à dispositions de données via le Géoportail Infogéo54.fr, d'un outil de consultation du cadastre communal et de la matrice des propriétaires fonciers (sous conditions).

Habitat et logement
- Assistance technique pour les politiques locales de l'habitat : appui à la rédaction des cahiers des charges, transmission de données.
- Conseil sur les dispositifs et aides financières (projets de création / réhabilitation de logements)

Nouvelles mobilités
- Soutien technique et financier pour l'aménagement de réseaux cyclables structurants (un des volets du Plan vélo 54).

Tourisme et attractivité
- Observation, conseil, assistance en ingénierie et en accueil.
- Accompagnement des porteurs de projet.
- Promotion de l'offre, mise en tourisme (plateforme ELLOHA).

Économie sociale et solidaire
- Promotion et accompagnement des acteurs de l'ESS dans toutes les dimensions d'un projet : économique (modèle économique), social (en réponse à un besoin local mal ou non satisfait) et culturel (évolution des pratiques).

Citoyenneté et jeunesse
- Accompagnement dans les démarches pour recruter un service civique.
- Appui méthodologique pour les projets citoyens, de promotion des valeurs de la République et pour la mise en œuvre de politiques jeunesse.

Culture
- Aide technique et financière au développement de la lecture publique et des bibliothèques (rôle de la Médiathèque départementale).

Europe
- Appui au montage de projets transfrontaliers grâce au Point de Contact du programme Interreg Grande Région en Meurthe-et-Moselle.

Mode d'action

L'action du Département est mise en œuvre par des services centraux et par des services territorialisés dans 6 territoires : Longwy, Briey, Grand Nancy, Val de Lorraine, Terres de Lorraine, Lunévillois.

La territorialisation de l'action départementale vise à articuler les politiques publiques départementales avec les spécificités des territoires, dans une logique de proximité. Elle permet d'apporter des réponses appropriées aux besoins des habitants et participe à une démocratie plus vivante.

Retrouvez sur **meurthe-et-moselle.fr** (rubrique « Les territoires ») les coordonnées et contacts des services départementaux des 6 territoires.

L'État a créé l'**Établissement Public d'Aménagement (EPA) Alzette-Belval**. Situé à la frontière du Luxembourg, le périmètre d'action de l'EPA Alzette-Belval correspond à celui de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette soit 8 communes : Villerupt et Thil en Meurthe-et-Moselle, Rédange, Audun-le-Tiche, Ottange, Aumetz, Boulange et Russange en Moselle.

Contact

Svetla HRISTOVA
Directrice de l'aménagement

Site de Micheville
57390 AUDUN-LE-TICHE

09 71 00 06 12 / 06 74 67 31 33

svetla.hristova@alzette-belval.fr

www.epa-alzette-belval.fr

Thématiques

L'EPA Alzette-Belval a pour mission d'aménager et développer le territoire de l'OIN afin de le rendre plus attractif en orientant son action autour d'un projet d'envergure, adapté aux opportunités frontalières.

Mode d'action

Pour mener à bien ce projet, l'EPA est à la fois :

Un maître d'ouvrage et un aménageur

- Il conçoit le projet urbain, achète les terrains, les aménage et commercialise les zones nouvelles. Il réhabilite des logements ouvriers dans une logique de couture urbaine entre les quartiers.
- Il assure la maîtrise d'ouvrage de constructions publiques (écoles, équipements).

Un conseiller auprès des collectivités

- Il souligne et rappelle les enjeux du développement durable et garantit la cohésion de l'ensemble de l'action publique dans le territoire. Il accompagne et conseille les projets des collectivités locales.

Un ensemblier et un promoteur

- Il favorise l'émergence de projets, participe à la stratégie globale dans le territoire et mène une démarche partenariale afin de promouvoir le territoire.

Le **Pays du Bassin de Briey** est une association de développement local nord meurthe-et-mosellane regroupant les communautés de l'Orne Lorraine Confluences et de Cœur du Pays-Haut (soit 78 000 habitants).

Contact

Arnaud PINNA
Directeur

2 rue du Maréchal-Foch
54150 VAL DE BRIEY

03 82 22 94 90

accueil@paysbassinbriey.fr

www.paysbassinbriey.fr

Thématiques

- Mobilité
- Économie présentielle
- Emploi/formation
- Habitat durable
- Nouvelles coopérations territoriales

Mode d'action

- Conduite d'études prospectives et pré-opérationnelles.
- Accompagnement à la création et mutualisation de moyens.
- Pilotage d'opérations thématiques (Plan Climat Énergie Territorial, programme de développement rural européen LEADER, etc.).
- Contractualisations stratégiques et ingénierie financière pour le compte des communes et des communautés de communes avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département.
- Plateforme France Rénov, Pôle de Coopération pour Entreprendre (dans les opérations thématiques).
- Création d'une autorité organisatrice de la mobilité (ST2B).

Le **Pays Terres de Lorraine** est une structure de coopération entre les 4 communautés de communes du sud-ouest de la Meurthe-et-Moselle : Terres Touloises, Moselle et Madon, Pays du Saintois, Pays de Colombey et Sud Toulois, qui totalisent 100 000 habitants.

Contact

Benoit GUÉRARD
Directeur

2 rue de la Colombe
54170 COLOMBEY-LES-BELLES

03 83 47 61 48

benoit.guerard@terresdelorraine.org

www.terresdelorraine.org

Thématiques

- Économie
- Santé
- Énergie
- Emploi et formation
- Agriculture et alimentation

Mode d'action

- Boîte à outils du développement (Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation, accompagnement à la création d'entreprises, conseil en énergie des collectivités, etc.).
- Prospective.
- Contractualisation avec l'État, la Région, le Département et l'Union Européenne (programme de développement rural européen LEADER), dialogue territorial avec la société civile.
- Animation de la démarche Territoire à Énergie Positive (« TEPOS »).

Le **Pays du Lunévillois**, structuré sous la forme d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), est composé de 4 communautés de communes (Meurthe-Mortagne-Moselle, Sânon, Territoire de Lunéville à Baccarat, Vezouze en Piémont) et compte près de 80 000 habitants.

Contact

Guillaume CORNIL
Directeur

11 ter avenue de la Libération
54300 LUNÉVILLE

03 83 77 72 72

secretariat@pays-lunevillois.com

www.pays-lunevillois.com

Thématiques

- Tourisme
- Développement durable
- Mobilité
- Coopération territoriale
- Rénovation énergétique
- Transition écologique
- Santé

Mode d'action

- Maison du Tourisme du Pays (office de tourisme).
- Services à la mobilité (transport à la demande, covoiturage, compétence « Autorité Organisatrice de Mobilité »).
- Plateforme Locale de Rénovation énergétique.
- Prospective.
- Contractualisations (Contrat de ruralité, Convention Territoire à Énergie Positive, Contrat d'Objectifs Territorial de transition écologique, dispositif d'appui aux territoires).
- Territoire d'industries.
- Programme de développement rural européen LEADER.

Val de Lorraine
Pôle d'équilibre territorial et rural

Le **PETR du Val de Lorraine** est un outil stratégique et opérationnel de coopération, de coordination et d'aide à la décision des 4 Communautés de communes du Bassin de Pompey, du Bassin de Pont-à-Mousson, de Mad-et-Moselle (EPCI interdépartemental) et de Seille-et-Grand Couronné (soit 134 communes pour 119 804 habitants).

Thématiques

Construire la résilience du territoire en accompagnant les grandes transitions dans les domaines suivants :

- Économie, agriculture et alimentation (dont pôle de coopération pour Entreprendre et Plan Alimentaire Territorial Sud 54).
- Transition écologique (dont Plateforme France Rénov).
- Mobilités durables
- Santé

Mode d'action

- Mise en commun de moyens d'ingénierie.
- Études prospectives et pré-opérationnelles.
- Déploiement d'expérimentations et émergence de projets opérationnels collectifs, mutualisés.
- Contractualisation avec l'État, la Région, le Département et l'Union Européenne dans le cadre d'un projet terrritorial partagé : *Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, Programme de développement rural européen LEADER, Territoires d'industrie.*

Contact

Murielle VIDAL
Secrétaire générale

13 rue du Four
54700 PONT-À-MOUSSON

03 57 54 04 70

vidal@petr-valdelorraine.org

La Région Grand Est

La **Région Grand Est** a créé 12 Maisons de Région qui sont des échelons régionaux de proximité et de subsidiarité. Dans ce nouvel espace de plus de 57 000 km² et de 5,5 millions d'habitants, l'ambition est de répondre à l'enjeu de proximité avec les territoires et de déconcentrer l'action régionale pour en accroître l'impact et l'efficacité.

La Meurthe-et-Moselle est concernée en totalité ou partiellement par 3 Maisons de Région : Thionville/Longwy (Pays de Briey, Grand Longwy Agglomération et Terres Lorraines du Longuyonnais), Metz (Mad & Moselle) et Nancy (Multipole Sud 54).

Contacts

MAISON DE RÉGION - NANCY

Frédéric VIEL
Directeur
03 87 33 62 52
frederic.viel@grandest.fr

Jean-François DORIAT
Chef de service Développement territorial
03 87 33 67 30
jean-francois.doriat@grandest.fr

MAISON DE RÉGION - METZ

Marie-Pierre AUGUSTIN
Directrice
03 87 31 81 53
mariepierre.augustin@grandest.fr

Serge TILLY
Chef de service Développement territorial
03 87 33 62 33
serge.tilly@grandest.fr

MAISON DE RÉGION - THIONVILLE-LONGWY

Karine CISZOWSKI
Directrice
03 87 31 81 54
karine.ciszowski@grandest.fr

Virginie DUPLENNE
Cheffe de service Développement territorial
03 87 31 81 57
virginie.duplenne@grandest.fr

Thématiques

La Région a des compétences et des dispositifs d'accompagnement des territoires sur les thématiques suivantes :

- Développement économique, tourisme
- Aménagement du territoire
- Transports
- Lycées, formation professionnelle, apprentissage et orientation
- Emploi
- Environnement et transition énergétique
- Culture, sport, patrimoine

Mode d'action

Les Maisons de Région ont été conçues selon un principe de découpage territorial équilibré, représentant des bassins de vie d'environ 450 000 habitants, une vingtaine de lycées et dont l'unité de base est la zone d'emploi. Ses missions :

- Assurer une gestion opérationnelle de proximité de certaines compétences : lycées, ATTEE, aides économiques, emploi-formation, efficacité énergétique, jeunesse, transports interurbains etscolaires.
- Adapter les politiques régionales aux enjeux des territoires.
- Raccourcir la logistique d'intervention et la réactivité du service.
- Renforcer la transversalité et la cohérence des actions de la Région dans un territoire et assurer ainsi la visibilité de la collectivité.
- Assurer au plus près des usagers l'exercice des compétences transférées aux Régions par la loi NOTRe, en particulier les transports interurbains et scolaires.

Cette organisation renforce la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques régionales sur le territoire, dans un objectif permanent de favoriser, chaque fois que c'est possible, le travail en circuit court avec les porteurs de projets (information, conseil, accompagnement) et de traiter localement, avec efficience, souplesse et réactivité, les dossiers porteurs de développement et les principales questions, selon le principe de subsidiarité.

PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les **services de l'État** en parallèle de leurs missions régaliennes, sont mobilisés pour assurer pleinement un « conseil aux Territoires » en amont de tout projet afin d'en faciliter l'émergence ainsi que la mise en œuvre concrète.

Contact

PRÉFECTURE ET SOUS-PRÉFECTURES

NANCY
03 83 34 25 82
secretaire-general@meurthe-et-moselle.gouv.fr

LUNÉVILLE
03 83 76 64 19
sp-luneville@meurthe-et-moselle.gouv.fr

TOUL
03 83 65 35 38
sp-toul@meurthe-et-moselle.gouv.fr

VAL DE BRIEY
03 54 59 55 03
sp-briey@meurthe-et-moselle.gouv.fr

DDT
03 83 91 40 00
ddt@meurthe-et-moselle.gouv.fr

UDAP
03 57 29 16 70
udap.meurthe-et-moselle@culture.gouv.fr

SDJES
03 57 29 13 13
ce.ia54-secretariat-general@ac-nancy-metz.fr

CAF
Politiques Enfance Jeunesse
03 83 28 99 49
sophie.lagree@cafnancy.caf.fr

DDETS
Mission cohésion sociale 03 57 29 13 13
mission insertion travail
et emploi 03 83 50 39 00
ddets-direction@meurthe-et-moselle.gouv.fr

DT ARS
03 83 89 30 30
ars-grandest-dt54-delegue@ars.sante.fr

Thématiques

- Le développement des territoires par l'accompagnement des projets via le soutien financier, la contractualisation, le pilotage des procédures environnementales et de maitrise foncière.
- Le développement économique au soutien des entreprises et des filières, en particulier avec France 2030, l'aménagement commercial, ainsi que la mobilisation des parties prenantes en réponse aux besoins de recrutement.
- L'appui à la transition énergétique.
- L'aménagement et l'urbanisme, avec des enjeux importants de préservation des terres agricoles, de limitation de l'étalement urbain et de croissance responsable (mobilité, énergie, air, éco-quartier, aménagement commercial, etc.).
- La protection et la mise en valeur des paysages et des monuments historiques.
- L'agriculture et la forêt avec la promotion de leurs fonctions économiques, sociales et environnementales.
- L'habitat et la construction, la gestion et le contrôle des aides publiques pour la rénovation et la construction de logements sociaux ainsi que la rénovation urbaine des quartiers sensibles.
- La protection et la gestion durable des eaux, des espaces naturels, forestiers et de leurs ressources, l'amélioration de la qualité de l'environnement et la prévention des risques.
- La protection et la gestion de la faune et de la flore sauvages.
- L'emploi, le travail, et les solidarités.
- La citoyenneté, la jeunesse, le développement des pratiques sportives et de la vie associative et la promotion de l'éducation populaire.
- La prévention de la délinquance, la lutte contre la radicalisation et les dérives sectaires.
- L'appui à la mise en œuvre des contrats de ville.

Mode d'action

La préfecture et les sous-préfectures constituent les interlocuteurs privilégiés des élus, des collectivités, et des entreprises à l'appui de leurs projets, au plus proche de leurs problématiques.

Dans son rôle d'assemblier, le préfet propose, au travers de ses services, une offre en matière d'ingénierie procédurale, financière, budgétaire pour conseiller les collectivités dans leurs démarches et les appuyer en amont.

Le préfet engage la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit Fonds Vert pour soutenir la réalisation des projets des collectivités locales.

Par ailleurs, les services préfectoraux accompagnent les projets publics et privés dans le cadre d'instances partenariales telles que le pôle d'appui aux mutations énergétiques ou le comité de développement économique, en apportant leur expertise réglementaire et en mobilisant les fonds d'intervention économique. Ils animent le service de l'emploi et de la formation, les politiques d'intégration des étrangers en France, les actions de prévention de la délinquance, et coordonnent de manière générale les interventions des services et opérateurs de l'État.

La direction départementale des territoires (DDT) est chargée de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durables des territoires en instruisant les autorisations dans ses domaines de compétences et en aidant les porteurs de projet en amont pour faciliter l'intégration de ces politiques. À ce titre, elle assure la promotion du développement durable, veille au développement et à l'équilibre des territoires, tant urbains que ruraux, et y participe à travers les politiques agricoles, d'urbanisme, d'habitat, de construction, d'environnement et de mobilité. Consciente de la densité de la réglementation et de l'interaction des politiques publiques, elle aide à l'émergence des projets, optimise leur mise en œuvre et sécurise juridiquement la collectivité et le porteur de projet. Elle porte ses politiques de diverses manières, qui vont de la subvention au contrôle du respect de la réglementation.

Le directeur départemental des territoires est également le délégué territorial adjoint de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cette agence, dont l'action est déclinée à l'échelon meurthe-et-mosellan, se donne pour ambition de renforcer les cohésions territoriales et de lutter contre les fractures. Pour ceci, elle s'adresse à l'ensemble des collectivités, dans l'esprit d'être avant tout un facilitateur dans l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets, avec des modalités d'intervention souples et adaptées aux besoins, notamment la mobilisation d'appui en ingénierie pour les projets territoriaux qui ne trouvent pas de réponses à l'échelon local.

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) est l'interlocutrice unique des usagers, acteurs et partenaires de l'État sur les thématiques de l'emploi, du travail, et des solidarités dans le département de la Meurthe-et-Moselle. Quatre axes d'interventions, non exhaustifs, du panel de missions de la DDETS, sont ainsi définis :

- Le Service public de la Rue au Logement dont l'ambition est de permettre l'accès et le maintien dans le logement tous les publics, notamment ceux mal logés ou sans-abris, en développant un continuum plus cohérent et sans rupture des parcours d'accompagnement.
- Le Service public de l'Insertion, de l'Emploi dont l'objectif est de prévenir et de lutter contre la pauvreté en garantissant le droit à un parcours personnalisé à toute personne rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles pour entrer sur le marché du travail.
- L'Inspection du Travail qui protège le travailleur et les acteurs économiques, en assurant l'application des dispositions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et d'emploi.
- Les droits des femmes.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) est l'interlocuteur des collectivités et porteurs de projets, sur l'approche patrimoniale et paysagère, en lien avec la Conservation régionale des Monuments Historiques. L'UDAP intervient plus largement dans le champ des paysages, y compris hors périmètres des monuments historiques.

Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) met en œuvre les politiques publiques relatives à la jeunesse, aux pratiques sportives, au développement de la vie associative, du bénévolat ; à l'engagement civique et à l'éducation populaire. Il met en œuvre les politiques relatives au service civique, à la réserve civique et au service national universel. Il apporte son concours à la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives, au développement maîtrisé des sports de nature, à la prévention des incivilités et à la lutte contre la violence dans le sport. Il veille à la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis. Il est le service référent pour l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse.

Cellule d'appui à la reconquête du bâti dégradé : grâce à la reprise des biens immobiliers en état d'abandon, les communes peuvent gagner en attractivité, redynamiser leur cœur de village et limiter l'artificialisation des sols. Face à ce défi, l'État et la Multipole Nancy Sud Lorraine ont engagé une démarche de « reconquête du foncier et du bâti rural » pour apporter aux communes de moins de 2000 habitants de la Multipole Nancy Sud Lorraine un accompagnement spécifique (en ingénierie, en conduite des procédures et de projets) afin de reconquérir les gisements fonciers existants dans leur enveloppe urbaine. Avec l'ensemble des partenaires (Banque des Territoires, Région Grand Est, CD54, EPFGE, MMD54, CAUE54), la Multipole et l'État ont ainsi mis en place une « Cellule d'appui à la reconquête du bâti dégradé» que les communes peuvent solliciter par mail à l'adresse dédiée : foncier-bati-rural@nancysudlorraine.fr

Le **syndicat mixte du SCoT nord meurthe-et-mosellan** est un groupement de collectivités territoriales regroupant les 4 intercommunalités de l'arrondissement de Briey (156 000 habitants). Il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale.

Contact

Arnaud PINNA
Directeur

Mairie du Val de Briey
Place de l'Hôtel de Ville
54150 VAL DE BRIEY

03 82 22 94 90

info@scotnord54.org

www.scotnord54.org

Thématiques

- Aménagement du territoire et développement durable
- Urbanisme
- Mobilité
- Économie
- Environnement
- Habitat
- Nouvelles coopérations territoriales

Mode d'action

- Approbation du SCoT nord 54 en 2015.
- Élaboration d'une enquête déplacements en 2015.
- Lancement de la révision du SCoT en 2021.
- Production d'avis sur sur les documents d'urbanisme issus de son périmètre.

Syndicat Mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine

Le Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine est un établissement public de coopération entre les 13 intercommunalités composant le sud de la Meurthe-et-Moselle (bassin de vie de 560 000 habitants).

Fédérées autour du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification stratégique approuvé depuis 2013, les intercommunalités se sont accordées pour approfondir leurs coopérations et conduire des actions communes.

Contact

Thibault VALOIS
Directeur

9 rue Gustave-Simon
54000 NANCY

03 83 27 91 89

contact@nancysudlorraine.fr

www.nancysudlorraine.fr

Thématiques

- Aménagement du territoire
- Sobriété foncière et reconquête du bâti vacant
- Mobilités et transports
- Transition énergétique
- Transition alimentaire
- Développement économique

Mode d'action

- Élaboration, révision et suivi du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).
- Accompagnement à la mise en œuvre des orientations du SCoT au sein des documents d'urbanisme (PLUi /PLU).
- Cellule d'appui à la mobilisation foncière et à la reconquête du bâti vacant au sein des bourgs et villages (communes de -2 000h).
- Élaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables et développement d'outils d'ingénierie pour accompagner les projets des collectivités (SEM EnR).
- Animation de l'axe foncier du Projet alimentaire territorial (mobilisation du foncier pour développer les filières alimentaires locales).
- Animation de l'Atelier des mobilités Sud54 (espace permanent de partage sur les politiques publiques de mobilités).
- Animation de l'observatoire des zones d'activités économiques.

Le **Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle** a le statut juridique d'établissement public autonome. Son effectif est constitué de près de 1 900 sapeurs-pompiers volontaires, 528 sapeurs-pompiers professionnels et 97 personnels administratifs et techniques répartis dans 68 Centres d'Incendie et de Secours, un État-major et une école.

Contact

46 rue du 8-Mai 1945
Quartier Kléber
54270 ESSEY-LÈS-NANCY

03 83 16 46 00

contact@sdis54.fr

www.sdis54.fr

Thématiques

- Prévention et évaluation des risques de sécurité civile.
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours.
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- Prévention, protection et lutte contre les incendies.
- Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

Mode d'action

- **Conseil aux élu·e·s et professionnel·le·s :** la prévention qui vise à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention des secours. Dans ce cadre, les sapeurs-pompiers préventionnistes interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.
- **La prévision opérationnelle qui a comme missions :**
  - la rédaction d'avis portant sur la défense extérieure contre l'incendie (DECI) et l'accessibilité dans le cadre de dossiers d'urbanisme,
  - le traitement des dossiers de grands rassemblements ou manifestations d'ampleurs (festivals, Tour de France, etc.).
  - la création et la mise en application de la politique de DECI.

PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE

54 Meurthe-et-Moselle
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

MMD 54
MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

SCALEN
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES NANCY SUD LORRAINE

adil
Agence d'information sur le Logement de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

citoyens & territoires
Grand Est

epfge
Etablissement Public Foncier de Grand Est

Lorr'up

mmh
meurthe & moselle HABITAT

SDE 54

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
MEURTHE-ET-MOSELLE

ADM 54
Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle

Alzette Belval
ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT

PAYS DE BRIEY

terres de Lorraine
LE PAYS COOPÉRATIVE

PAYS DU LUNÉVILLOIS

Val de Lorraine
Pôle d'équilibre territorial et rural

La Région Grand Est

SCoTNord54
Syndicat mixte

NANCY SUD POLE METROPOLITAIN LORRAINE

IMPRIM'VERT® PAO DIRCOM CD54 : Y. Husson - Imprimerie conseil départemental 54 - Janvier 2024-09